15e Prix européen d'architecture Philippe Rotthier 2027

Document technique

Présentation du Prix

Fondé en 1980, à l'initiative de l'architecte et mécène bruxellois Philippe Rotthier, ce prix triennal récompense des personnalités qui jouent un rôle déterminant dans la préservation et la promotion de la culture urbaine.

La 15e édition du Prix Européen d'architecture Philippe Rotthier se tiendra à Bruxelles en 2027. Elle distinguera les initiatives qui ont une valeur collective et culturelle, qui prennent appui sur le génie de la ville européenne, le dialogue avec le passé et l'histoire, l'ancrage régional et la mise en œuvre de matériaux naturels et durables. Les aspects écologiques, énergétiques, économiques, sociaux et la dimension paysagère et territoriale seront pris en compte.

Critère 2027

La 15e édition du Prix Européen d'architecture Philippe Rotthier invite les architectes et artisans à soumettre leurs projets architecturaux réalisés ces cinq dernières années, qu'ils soient situés dans des centres urbains ou des zones rurales.

Lors de la 14e édition organisée en 2024, le Prix a continué à reconnaître des projets d'architecture témoignant du véritable intérêt de l'architecte pour l'utilisation optimale des matériaux, des techniques et des savoir-faire produits, pratiqués et développés localement. En ce sens, le Prix a reconnu des réalisations architecturales qui ont visé à approfondir la compréhension et la mise en œuvre de techniques et de matériaux de construction, surpassant ainsi une approche de l'architecture purement formaliste.

Les projets d'architecture qui seront présentés en 2027, devront favoriser l'innovation programmatique et la variété des formes préférablement a des solutions standardisées et appliquées uniformément. Cette approche peut également aborder des travaux de rénovation architecturale, dans la mesure où ceux-ci offrent l'occasion de déployer la créativité du praticien (le génie humain) au-delà de la simple recherche d'une nouvelle esthétique architecturale. En ce sens, la restauration d'un bâtiment — quelle que soit son époque de construction — peut être envisagée comme une démarche visant à traiter certains matériaux, techniques et savoir-faire avec respect, soin et une véritable attention portée à l'édifice même.

Quelle que soit la nature du bâtiment en question (moderne ou post-moderne), le projet soumis devra permettre d'intégrer certaines qualités architecturales telles que le respect de la nature et des ressources, la performance thermique et la réduction de la consommation d'énergie. Les projets soumis devront également s'inscrire dans une approche intégrée associant l'architecte, l'ingénieur spécialisé, les artisans qualifiés et les habitants du bâtiment.

Pour la 15e édition du Prix, le jury sera particulièrement attentif aux projets qui cherchent à intégrer l'architecture dans les contextes ruraux ou urbains en tenant compte des pratiques traditionnelles de construction et des matériaux locaux. Ils doivent contribuer également à l'embellissement du monde bâti, des espaces publics et des paysages ainsi que favoriser une mixité des activités et la limitation des circulations mécaniques. Les aspects écologiques, énergétiques, économiques, sociaux et la dimension paysagère et territoriale seront pris en compte.

Conditions de participation

1. Le participant peut être un architecte, un artisan ou une association.

2. Le participant peut soumettre jusqu'à trois (3) projets.

3. Les projets soumis ont dû être mis en œuvre par le participant. Si l'un des projets soumis a été réalisé par une autre personne issue de la société publique, privée ou civile, le participant a dû assumer un rôle de direction ou de coordination pendant la réalisation du projet.

4. Seuls les projets mis en œuvre ou accomplis au cours des cinq (5) dernières années seront acceptés. Les projets uniquement prospectifs ou en phase de planification ne seront ni examinés ni pris en compte pour la 15e édition du Prix.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature se compose d'un formulaire de candidature rempli et signé à soumettre avec le dossier Projet et le dossier Images sous forme de pièces jointes séparées. Ce dossier de candidature peut être soumis électroniquement ou par courrier. Il doit être adressé au *Secrétariat du Prix Rotthier*.

1. Par courrier : Veuillez envoyer le dossier de candidature à Fonds pour l'Architecture, Rue de l'Ermitage 55, 1050 Ixelles, Belgique

2. Par e-mail : Veuillez envoyer le dossier de candidature à l'adresse contact@rotthierprize.com

Lorsqu'il est soumis par e-mail, le dossier de candidature doit inclure les éléments suivants :

1. Objet: *Application Rotthier Prix 2027 [Nom du projet]*

2. Formulaire de candidature: Il doit être signé par le participant et rempli avec toutes les informations juridiques obligatoires concernant son nom, son poste et ses coordonnées. Si la demande est faite par quelqu'un d'autre au nom du participant, une lettre de candidature signée par le participant doit être jointe au formulaire de candidature sous forme d'autorisation.

3. Pièces jointes (2 au total):

a. Dossier Projet: Il s'agit d'un document A3 au format PDF d'un maximum de vingt (20) pages incluant des images, rédigé en français ou en anglais et intitulé *Rotthier 2027 Prix [Nom du projet]*. Le dossier Projet doit inclure *a minima*:

   - Une description du contexte et objectifs du projet.
   - La description du cadre de projet, par exemple, ce qui a été fourni par le client du projet ou par le commissaire du projet.
   - L'équipe du projet et leurs rôles respectifs.
   - Les résultats obtenus par la mise en œuvre du projet au moment de cette application.
   - Le dossier Projet doit également inclure des images, des graphiques ou des cartes. Ces documents doivent être envoyés ainsi qu'une pièce jointe séparée conformément aux spécifications établies (voir le dossier Images au point suivant).

b. Dossier Images: Il s'agit d'un dossier compressé au format .zip contenant un maximum de cinq (5) images, graphiques ou cartes illustrant le projet et intitulé *Rotthier 2027 Prix [Nom du projet] Images*. Le dossier Images doit inclure *a minima*:

   - Jusqu'à cinq (5) images aux formats JPEG ou TIFF. Ces images doivent être numérotées consécutivement. Par exemple, *Nom du projet_1.jpeg*
   - Ces images auront une résolution minimale de 300 dpi et un maximum de 5 Mo par image. Un maximum de 25 Mo per .zip sera admis.
   - Une page A4 qui explique brièvement chaque image avec un maximum de 50 mots par image. Ce document doit être au format PDF.
   - L'autorisation des droits d'images doit être sélectionné dans le formulaire de candidature.

Seuls les documents expressément demandés et respectant la convention de nommage et les exigences indiquées seront examinés. Le jury évaluera les projets sur la base des informations fournies par le participant.

Dossier de candidature

&

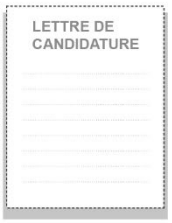

Le cas échéant, une lettre de candidature signée par le participant principal doit être jointe au ***formulaire de candidature.***

2 Pièces jointes :

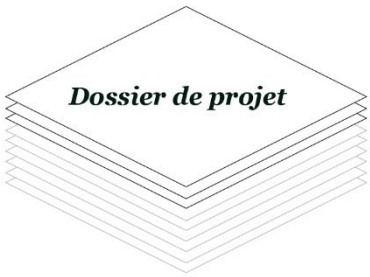

Maximum vingt (20) pages A3, les images sont inclues.

&

Un dossier .zip de maximum 25 Mo qui contient cinq (5) images aux formats JPEG ou TIFF.

Résolution minimale de 300 dpi et maximum 5 Mo par image.

Un page A4 qui contient les légendes d'images: autour de 50 mots par image au format PDF.

Composition du jury

Les projets seront évalués par un jury international en présence de Philippe Rotthier, fondateur du Prix. Le jury international sera présidé et dirigé par l'architecte Maurice Culot. Il sera composé de personnalités ayant une expérience clé dans le domaine de l'architecture vernaculaire, incluant des experts en développement durable architecture et paysage, des représentants académiques et les lauréats du Prix 2024.

La composition finale du jury sera annoncée via le site officiel et les réseaux sociaux du Prix 2027.

Prix et mentions honorables

Les résultats seront annoncés dans le mois suivant les délibérations du jury. Un montant total de 50 000 euros sera attribué aux projets lauréats. En outre, le jury pourra attribuer des mentions honorables à des projets qui correspondent aux valeurs de la Fondation Philippe Rotthier pour l'Architecture et qui se distinguent par leur contribution au domaine de l'architecture et de l'artisanat.

Les lauréats et les nominés seront invités officiellement à la 15e édition de la cérémonie de remise du Prix européen d'architecture Philippe Rotthier, qui aura lieu à Bruxelles en octobre 2027. Après décision du jury, des informations logistiques et administratives seront envoyées aux participants sélectionnés concernant leur participation à la cérémonie de remise des prix.

Les projets gagnants seront exposés et publiés au cours du dernier trimestre de 2027.

Calendrier 2027-2028

- Septembre 2026 : Lancement de l'appel à candidatures.
- Avril 2027 : Dernier appel pour réception des candidatures.
- Juin 2027 : Évaluation des candidatures par le jury.
- Juillet 2027 : Notification aux participants sélectionnés et communiqué de presse.
- Octobre 2027 : 15e cérémonie de remise du Prix européen d'architecture Philippe Rotthier et présentation des projets sélectionnés. Ouverture de l'exposition à Bruxelles.
- Décembre 2027 : Clôture de l'exposition à Bruxelles.
- 2028 : Exposition itinérante.

Announcement

- Le Prix Philippe Rotthier 2027 se réserve le droit de ne pas attribuer le Prix si aucune candidature ne remplit les critères établis.
- Les participants candidats autorisent les droits d'images à *la Fondation Rotthier pour l'Architecture* afin d'utiliser les informations et matériaux fournis à des fins de communication, promotion et diffusion liées à l'édition 2027 du Prix européen Philippe Rotthier d'architecture.
- La participation à l'édition 2027 du Prix européen d'architecture Philippe Rotthier implique une acceptation complète de ces règles.